

## République du Bénin

# Historique du Projet Restauration des Ressources Forestières Dans la Région de Bassila



Vos partenaires  
à la GFA Terra Systems sont

Tomas Keilbach  
Dr. Frank Czesnik  
Eric Lacroix

**République du Bénin**

**Projet Restauration des Ressources Forestières  
dans la Région de Bassila**

**Historique du  
Projet Restauration  
des Ressources Forestières  
Dans la Région de  
Bassila**

**Auteur :**

**Josée COMLAN**

Adresse  
GFA Terra Systems

Eulenkrogstraße 82  
22 359 Hamburg  
Allemagne

Téléphone : 0049-40-60 30 6-100  
Téléfax : 0049-40-60 30 6-119  
E-Mail : [afrika@gfa-terra.de](mailto:afrika@gfa-terra.de)  
Home Page : [www.gfa-bassila.com](http://www.gfa-bassila.com)

## Table des matières

Introduction	4
1 Concept de départ	5
2 Période précédant le Projet	6
3 Phase préparatoire du PRRF	6
3.1 Contexte	6
3.2 Etape de Préparation	7
3.3 Mise en ordre à Tchétou	8
3.4 Installation	8
3.5 Etudes	8
4 Première phase du PRRF	10
4.1 Mise en place de la pépinière	10
4.2 Proposition des sites	10
4.3 Contexte de fin de première phase	11
5 Deuxième phase	12
5.1 Objectif et Résultats	12
5.2 Approche participative dans la zone pilote	12
6 Troisième phase	13
6.1 Autorité de tutelle	13
6.2 Objectifs et résultats	14
6.3 Financement	15
6.4 Personnel jusqu'en 1996	15
6.5 Personnel après 1996	16
6.6 Situation	17
6.7 Caractéristiques de la zone d'intervention	18
6.8 Démarche d'intervention	18

6.9	Domaine d'intervention	19
6.10	Résultats	20
<b>7</b>	<b>Quatrième phase</b>	<b>21</b>
7.1	Objectif et résultats	21
7.2	Résultats atteints	22
<b>8</b>	<b>Cinquième phase</b>	<b>22</b>
8.1	Objectif et Résultats	22
8.2	Résultats atteints	23
8.3	Personnel actuel	24
	<b>Conclusion</b>	<b>25</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>26</b>

## **Introduction**

Ce document décrit les étapes essentielles de l'évolution du PRRF, appelé Projet Restauration des Ressources Forestières dans la Région de Bassila, ou plus simplement Projet Forestier de Bassila.

Le document proprement dit est divisé en sept grandes parties.

Dans la première partie, il aborde la phase d'avant projet c'est-à-dire la scierie de M. Thomas et les premiers pas de l'Office National du Bois (ONAB).

Dans la deuxième partie, il décrit l'Unité installée à Bassila par l'ONAB.

La troisième partie, décrit la première phase du projet qui couvre la période de 1988 à 1992.

La quatrième partie concerne la deuxième phase du projet qui va de 1992 à 1995.

La cinquième partie relate les différents faits au cours de la troisième phase qui couvre la période de 1995 à 1998.

La sixième et la septième partie font ressortir les différents objectifs et résultats au cours des deux dernières phases c'est-à-dire la quatrième et la cinquième qui couvrent respectivement la période de 1998 à 2001 et 2001 à 2004.

## 1 Concept de départ

La Restauration des ressources forestières rentre dans le cadre global du développement du milieu rural. En effet la végétation est l'une des ressources naturelles dont disposent les populations rurales pour leur développement : sol, eau, flore et faune. Toutes ces ressources sont interdépendantes et interagissent pour maintenir un équilibre écologique relativement stable. Cette stabilité est précaire car menacée en permanence par l'exploitation abusive de l'une ou l'autre des ressources lorsqu'on ignore les interactions importantes qui existent entre elles. La plupart des réponses apportées à la dégradation d'une ressource sont sectorielles. Elles tiennent peu compte des interactions avec les autres ressources. Ces solutions se soldent généralement par des échecs. En cas de succès, qui est limité, elles ne freinent pas la dégradation des autres ressources. Le processus de développement en milieu rural est ainsi régulièrement remis en cause. Pour ne pas s'égarer sur ce chemin, il a été jugé opportun de positionner le problème de dégradation des ressources forestières dans un processus de développement dans la région de Bassila selon une approche systémique. En effet, les populations de la région ont commencé par s'occuper de leur problème de développement depuis les années 70, avec la naissance d'associations de développement. Mais la végétation était encore perçue comme abondante par les populations. Il s'agissait de les amener à tenir compte non pas seulement des facteurs limitant, mais aussi des facteurs supposés abondants. La restauration des ressources forestières devait être incluse dans le lot des priorités de développement de la région. Cela supposait que le projet doive aussi comprendre qu'il ne puisse plus négliger les autres priorités de développement de la région. Ce qui ne signifie pas qu'il doive s'occuper de toutes les priorités de développement de la région, mais plutôt encourager les populations locales à s'occuper en permanence de toutes les priorités de leur développement. On parle maintenant d'auto promotion, après avoir parlé longtemps d'approche participative.

Il apparaît ainsi important de retracer la genèse du (PRRF) afin de cerner les fondements de l'idée de création de ce dernier et les évolutions qui ont suivi.

## **2 Période précédant le Projet**

Cette période va de 1966 à 1974. En 1967, Jean Thomas un Français crée à Tchétou, une scierie de bois d'œuvre. Il exploite et écrème la région de ses billes de bois d'œuvre de grosses dimensions. En 1974 avec l'avènement de la révolution, la scierie est nationalisée. M. Thomas est chassé sans commentaires ni contrepartie. Il s'enfuit au Ghana où il réinstalle une autre scierie. Ce n'est qu'après la période du Léninisme - Marxisme que M. Thomas sera indemnisé par le Gouvernement béninois pour les dommages subits. Il est à noter que Tchétou est un village de manœuvre créé à la suite de la scierie.

## **3 Phase préparatoire du PRRF**

Cette période va de 1974 à 1988.

### **3.1 Contexte**

Avant la période coloniale, les forêts étaient en grande partie gérées par les autorités locales traditionnelles. Ces forêts présentaient une très bonne diversité écologique et les massifs forestiers étaient très importants. La population était alors beaucoup moins nombreuse.

Pendant la période coloniale, surtout dans les années 40 et 50, certaines forêts du Bénin avaient été mises sous le contrôle de l'Etat. Ce domaine forestier avait été créé pour protéger les bassins versants et les ressources forestières contre le défrichage, l'abattage des arbres et le surpâturage. En fait, très peu a été fait pour la protection et l'aménagement de ces forêts dont la superficie totale diminue à un rythme alarmant ces dernières années.

En effet, l'Etat n'ayant pas les moyens de sa politique, ces forêts sont restées dépourvues de protection et sont souvent soumises à une pression humaine et animale aussi forte que celle des forêts appartenant aux villages et collectivités locales. De plus, on constate que l'exploitation continue à augmenter chaque année, parfois organisée par les mêmes forestiers qui sont chargés de la conservation et la protection des forêts naturelles. Le résultat de cette situation révèle un taux de déforestation au Bénin des plus élevés en Afrique, estimé à 100.000 hectares par an.

Les forêts naturelles restantes sont situées principalement au centre du pays, y compris la zone de Bassila, ces forêts sont souvent exploitées anarchiquement en dehors de tout plan d'aménagement. Ce type d'exploitation ne rapporte pratiquement rien à l'Etat du fait de la difficulté du service forestier à opérer un contrôle ; en raison entre autre, d'un manque certain de moyens financiers et matériels et de la forte pression (corruption) des exploitants de bois.

La situation est aussi alarmante dans le domaine protégé (zone située hors du domaine classé, soit le reste du Bénin).

Concernant la zone de Bassila, comme presque partout, les causes de la dégradation y sont multiples : l'agriculture, l'élevage, les feux non contrôlés et l'exploitation anarchique en sont les principales.

Les agriculteurs pratiquent essentiellement une agriculture itinérante, défrichent la savane, les forêts sèches et les galeries forestières pour y cultiver.

Les agriculteurs chassent également avec un outil destructeur : le feu, détruisant ainsi, si le feu n'est pas contrôlé, de très grandes surfaces.

La région est une zone de transhumance. Ainsi pendant la saison sèche, toutes les formations forestières sont parcourues par le bétail entraînant des piétinements et des broutages répétés. De plus, pour se procurer du fourrage, les éleveurs allument des feux pour régénérer l'herbe ou bien, pratiquent l'émondage excessif et anarchique de certaines essences de valeur très appréciées comme l'Acajou et l'Azélie.

### 3.2 Etape de Préparation

Cette période va de 1974 à 1982. Les objectifs de cette étape étaient les suivants :

N°	Objectifs
1	Choisir les sites de différentes actions forestières à entreprendre pour la période de la phase pilote
2	Choisir le site pour l'installation de la pépinière forestière
3	Reconstruire physiquement les ressources forestières, particulièrement les galeries forestières dégradées

### **3.3 Mise en ordre à Tchétou**

Cette période va de 1982 à 1984.

En 1982, l'Office National du Bois (ONAB), Office d'Etat indépendant de la Direction des Forêts, dépendant du Ministère de Développement Rural (MDR) élabore un projet pour la modernisation de la scierie de Tchétou. A cet effet, une mission bénino-allemande, dont l'objectif est de préparer l'exécution du futur projet, constate la disparition des ressources forestières de bois d'œuvre inventoriées en 1979.

Il décide alors de ne plus faire de nouvel investissement sur le site de Tchétou. De ce fait, le site de Tchétou ferme en 1984 et une partie du matériel est transférée à Bohicon (Unité de SACLO), tandis que les infrastructures restantes sont cédées au CARDER Atacora.

### **3.4 Installation**

Cette période va de 1984 à 1986.

A partir du constat de la raréfaction des ressources forestières, qui, selon la loi, sont propriété de l'Etat, et au vu des possibilités de financement de la partie allemande, un nouveau projet de coopération bénino-allemande est élaboré.

L'agence allemande pour la coopération technique (GTZ), mandaté par le Ministère Allemand de la Coopération (BMZ) envoie alors du 2 au 21 décembre 1986 sur les lieux une équipe d'experts forestiers pour élaborer des suggestions sur le concept et les objectifs à assigner à ce projet en commençant par une phase pilote de deux ans.

### **3.5 Etudes**

Cette période va de 1986 à 1988.

Toujours dans le même cadre, à la demande de la Mission Forestière au Bénin, (GTZ) alors partenaire de l'ONAB, Monsieur Paul Hounnon, Directeur de l'herbier national, dirige en mars 1988, une mission d'exploration botanique de la zone d'intervention du projet, proposée par la première mission d'expertise.

La troisième mission de préparation du projet a lieu du 6 au 14 avril 1988, toujours à la requête de la mission forestière allemande au Bénin.

Les voyages relatifs à la mission ont été organisés en trois étapes :

1. SACLO (Bohicon) pour l'organisation matérielle ;
2. Tchétou (Bassila) dans la zone d'intervention du Projet pour l'installation du projet ;
3. Djougou et Parakou pour des entretiens avec les responsables locaux de la Direction des Eaux et Forêts ainsi qu'avec le Directeur du projet UNSO : « Plantations forestières à buts multiples » ;

La mission de préparation du projet s'est déroulée en mars et avril 1988.

Elle analyse le rapport d'expertise (Kapp et Klaus, 1987) et le rapport d'exploration botanique Hounnon effectuée en mars 1988 dans la zone d'intervention du Projet. La mission retient le principe d'envoi d'une autre mission ayant pour tâches d'installer la pépinière à Tchétou et de choisir les sites d'intervention du projet ci-dessous :

- galeries ou îlots forestiers restés intacts ;
- galeries ou îlot forestiers plus ou moins écrémés ;
- galeries dégradées encore sous culture ;
- galeries complètement dégradées, abandonnées et en friche.

Ensuite le Directeur général de l'Office National du Bois et le Chef de la mission forestière allemande au Bénin définissent les différentes tâches à accomplir dans la région de Bassila par la mission Bete-Hounnon-Metrau :

- choix des différents sites d'intervention du projet pilote ;
- installation de la pépinière à Tchétou ;
- prise de contact avec les autorités politiques et administratives du Centre d'Action Régionale du Développement Rural (CARDER) de Bassila au sujet du projet pilote ;
- essences forestières principales à promouvoir ou à introduire par le projet.

La mission s'occupe de l'organisation matérielle à Cotonou et à la SACLO (Bohicon) et visite la zone d'intervention du projet pour la mise en place de la pépinière. Elle prend connaissance du dossier de la forêt classée de Pénésoulou.

## **4 Première phase du PRRF**

Cette période va de 1988 à 1992.

### **4.1 Mise en place de la pépinière**

La pépinière est entièrement réalisée par un pépiniériste formé à la SACLO, sous la supervision de la mission.

Pour l'aménagement de la pépinière, une parcelle de terrain de 25 x 25 m a été délimitée à proximité de la rivière Tchétou, à 300 m environ à l'est du siège du projet. Ce site est retenu en raison à la fois de son accès facile et de l'existence de points d'eau permanents constitués par de puits qui fournissent le village en eau potable.

Après le nettoyage et la préparation du sol, une clôture faite au moyen de perches de bois de la forêt naturelle et de vieilles lames de scie à ruban de l'ancienne scierie de la localité est installée dans le souci de protéger la pépinière contre les enfants et la divagation des animaux domestiques.

L'exploration des galeries forestières et de la forêt classée de Pénésoulou s'est déroulée du 7 au 12 avril 1988. Mais par manque de temps, tous les galeries et îlots forestières précédemment explorés par la mission Houngnon n'ont pu être visités notamment :

- la galerie de la rivière Kémétou ;
- la galerie d'Agrandébou ;
- tous les îlots forestiers.

### **4.2 Proposition des sites**

Suite à l'exploration des sites, la mission de préparation a retenu :

- la galerie forestière dégradée de la rivière de Tchétou faisant partie du réseau hydrographique de la rivière Ogou (Agouna) ;

- certaines galeries en fourches du réseau hydrographique de la rivière Kémétou ;
- quelques galeries et îlots forestiers de la forêt classée de Pénésoulou.

L'aménagement de ces zones a constitué le travail essentiel de la première phase.

### **4.3 Contexte de fin de première phase**

A la fin de l'année 1991 les contacts de certains agents du projet avec les villageois ont permis de noter que ces derniers ne sont pas bien informés des raisons de la genèse du projet. Plutôt qu'une restauration des ressources forestières, les villageois ont estimé, partant de ce qu'ils connaissent de l'ancienne scierie et de l'ONAB, qu'il s'agit d'un projet de plantation. Ils se réfèrent d'ailleurs aussi aux essais de plantation réalisés par le projet. D'autres villageois pensent qu'il s'agit d'un projet comme tout autre qui existe dans la région et souhaitent une collaboration en fonction de leur imagination derrière laquelle se cache leurs besoins réels. Ces constats ont prouvé que les populations locales ont des priorités à court terme (augmentation de revenus, construction d'écoles, de centres de santé, puits et autres) qui ne sont pas en adéquation avec celles du projet car celles des populations locales, convergent vers l'amélioration des conditions de vie pour le développement de tous. Le souci majeur est de rechercher le type de connections entre les deux niveaux de priorités qui sont en réalité interdépendants pour qu'elles ne soient pas contraires lors de leurs exécutions. Nous sommes dans un milieu rural, essentiellement agricole. Le revenu du paysan est fonction de la quantité des produits récoltés, elle-même fonction de la fertilité du sol qui est quant à elle fonction du couvert végétal et du défrichement. Pour améliorer ces conditions de vie, le paysan est obligé d'augmenter sa production et est, contraint de débarrasser le sol de son couvert végétal naturel. Ainsi pour son développement, le paysan ignore les objectifs du projet et en cherchant à interdire la destruction des forêts, le projet risque d'ignorer les priorités du paysan. C'est pour éviter une telle contradiction qui risque d'être une source conflictuelle que l'on a tenté de connecter les deux niveaux de priorités. Car en fait ceux-ci sont à exécuter par les mêmes populations. Il faudrait alors voir la restauration des ressources forestières non seulement dans le cadre du rétablis-

sement d'un écosystème, mais aussi dans le cadre global du développement du milieu. En tenant compte de tout ce qui précède, il a été planifié des résultats à atteindre.

C'est vers la fin de cette première phase que l'idée de l'approche participative est née.

## 5 Deuxième phase

Cette période va de 1992 à 1995.

### 5.1 Objectif et Résultats

Objectif	Amener les populations locales et les groupes concernés en particulier à l'aménagement des zones d'intérêt forestier de la région.
Résultat 1	Plans élaborés et recherche appliquée établies
Résultat 2	Ressources forestières augmentées, enrichies et aménagés dans les zones prioritaires établies.
Résultat 3	Population locale sensibilisée et capacité d'organisation et de gestion renforcée
Résultat 4	Pratiques agricoles moins dévastatrices développées et appliquées
Résultat 5	Possibilités de commercialisation du bois améliorées
Résultat 6	Gestion du projet assurée et efficace

### 5.2 Approche participative dans la zone pilote

Dans la région de Bassila, le constat est que la forêt naturelle a été sérieusement entamée au cours des deux dernières décennies. Cette destruction est le fait :

- d'une agriculture itinérante sur brûlis accentuée par l'immigration des Ditamari, Logba et Kotokoli de l'extrême nord du département de l'Atacora et du Togo, à la recherche de sols fertiles ;
- d'une exploitation abusive des produits forestiers (bois d'œuvre, faune) ;

- des feux de brousse allumés pour l'élevage, la chasse, l'agriculture, des raisons mystiques, etc.
- d'un pâturage intensif favorisé par une sédentarisation de plus en plus prononcée des peuls et, par une migration fréquente des peuls nomades dans la région.

Il est évident que c'est l'homme qui est au centre de toutes les actions. C'est lui qui a entraîné en grande partie la destruction de cette forêt et de ce fait une protection effective de la forêt ne peut se faire sans l'homme.

C'est cette préoccupation qui avait fait naître en 1991 la section « sociologie et agroforesterie » aux côtés de la section « foresterie » déjà en place.

La section « sociologie et agroforesterie » a pour objectif de tenter, d'atténuer l'action destructrice de la forêt naturelle. Pour atteindre cet objectif, la section se donne pour tâches permanentes :

- une sensibilisation écologique pour faire prendre conscience aux communautés rurales des conséquences de la disparition de leur forêt naturelle afin de les faire participer à sa protection et à sa régénération ;
- une vulgarisation des techniques agroforestières adaptées aux conditions écologiques et sociales du milieu pour l'amélioration du rendement agricole (conséquence de la fertilité du sol) ;
- l'organisation des peuls pour définir une aire de pâturage avec la plantation de plantes fourragères.

## **6 Troisième phase**

Cette période va de 1995 à 1998. Elle est scindée en deux parties : 1995 à novembre 1996 et décembre 1996 à 1998.

### **6.1 Autorité de tutelle**

L'autorité de tutelle reste le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, MAEP, ex MDR, mais le projet passe de l'ONAB à la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles, DFRN. De ce fait, la DFRN nomme un Directeur (M. N'DA Louis, actuel Directeur) à Bassila fin 1996.

## 6.2 Objectifs et résultats

Période ONAB, 1995 à novembre 1996.

Objectif	La dégradation des ressources naturelles est ralentie
Résultat1	Plans élaborés et Recherche appliquée exécutés.
Résultat2	Ressources forestières augmentées, enrichies et aménagées traditionnellement dans les zones prioritaires.
Résultat3	Population locale sensibilisée et sa capacité d'organisation et de gestion renforcée
Résultat4	Pratiques agricoles moins dévastatrices identifiées et vulgarisées dans les Z.A.P.
Résultat5	Commercialisation du Bois amélioré.
Résultat6	Gestion efficace du Projet assurée

Période DFRN, décembre 1996 à 1998.

Objectif global	Les capacités des charges agro-démographiques des écosystèmes sont améliorées
Objectif	La dégradation des ressources naturelles dans la région de Bassila a été ralentie, en appliquant les principes de cogestion et de durabilité.
Résultat 1	L'organisation du projet est efficiente et sa gestion performante
Résultat 2	La législation forestière en vigueur est rigoureusement appliquée
Résultat 3	Les terroirs villageois sont mieux gérés et leur dégradation écologique est freinée
Résultat 4	Les forêts privées sont aménagées pour un rendement soutenu
Résultat 5	Les filières des produits ligneux et non ligneux sont appuyées pour une valorisation optimale de la ressource forestière
Résultat 6	Le plan d'aménagement participatif de la forêt classée de Pénésoulou est élaboré et sert de modèle

### 6.3 Financement

Le financement est assuré en grande partie par la République Fédérale d'Allemagne sous la forme de dons non remboursables. Une contre partie béninoise finance également une part du projet (Programme d'Investissement Public). La gestion est assurée par l'agence de coopération technique allemande, la GTZ, et depuis cette phase (1995), elle sous-traite le suivi technique et financier du projet à un bureau d'études allemand privé, LUSO CONSULT devenu GFA Terra Systems en l'an 2000.

### 6.4 Personnel jusqu'en 1996

L'équipe du projet s'est considérablement accrue depuis 1994. Elle se compose de la façon suivante au 1<sup>er</sup> janvier 1996 :

- le Directeur de l'O.N.A.B., basé à Cotonou ;
- le Conseiller Technique Principal, basé à Bassila, (expatrié, employé par le bureau d'études, (LUSO CONSULT) ;
- le Responsable de l'ONAB, sur place, (Chef d'unité Bassila), fonctionnaire de l'Etat ;
- un agro sociologue, contractuel LUSO CONSULT ;
- un forestier, contractuel LUSO CONSULT ;
- quatre volontaires européens du développement dont deux forestiers de nationalité française, une agronome de nationalité allemande et une géographe de nationalité allemande ;
- un comptable, une secrétaire, quatre chauffeurs, un mécanicien, trois gardiens.

Le personnel se répartit au sein de 3 sections à raison d'au moins d'un volontaire et d'un béninois (son homologue) par section :

1. aménagement et reboisement ;
2. recherche, étude et planification ;
3. auto-promotion.

## **6.5 Personnel après 1996**

Le personnel du projet fin 1996 est composé de :

- un Directeur, nommé par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), sous l'autorité de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles, DFRN, affecté à Bassila et résidant à Tchétou ;
- un Conseiller Technique Principal ; contractuel LUSO CONSULT
- quatre chefs postes forestiers
- un responsable de la cellule suivi et évaluation ; contractuel LUSO CONSULT
- un responsable d'unité surveillance ; encore appelé Chef Cantonnement
- un responsable d'unité gestion ; contractuel LUSO CONSULT
- un responsable d'unité animation rurale ; contractuel LUSO CONSULT

- un responsable d'unité appui technique et commerciale ; contractuel LUSO CONSULT ;
- deux volontaires Européens du Développement (VED) ;
- un secrétaire ; contractuel LUSO CONSULT
- un responsable de la zone nord à Pénésoulou ; contractuel LUSO CONSULT
- un responsable de la zone est à Sarimanga ; contractuel LUSO CONSULT
- un responsable de la zone sud à Bassila ; contractuel LUSO CONSULT
- le Comité de Direction et de Surveillance avec le Sous-Préfet de Bassila comme Président, nommé par Arrêté Sous-Préfectoral de Bassila.

## **6.6 Situation**

La zone d'intervention du projet de forme approximativement carrée, au cours de la première partie de cette phase, couvre une superficie de 122.000 ha, située au nord de la commune de Bassila (appelée Sous-Préfecture à cette époque), dans le département de la Donga (appelé département de l'Atacora à cette époque). Les limites de la zone d'intervention du projet sont complètement arbitraires puisqu'elles ont été définies au moment de la réalisation de cartes, sur la base d'images satellites.

Au regard de l'étendue de la surface, des zones d'actions prioritaires (ZAP) ont dû être délimitées afin de concentrer les actions sur des « terroirs villageois tests ».

La zone d'intervention comprend une forêt domaniale, la forêt classée de Pénésoulou, d'une superficie de 5.470 ha. La majeure partie du terrain d'action du projet se situe donc en zone, appelée « protégée » par les textes de loi appartenant traditionnellement à des propriétaires privés et légalement à l'Etat béninois.

Lors de la seconde partie de cette phase, la zone d'intervention du projet est la commune de Bassila moins les forêts classées de Mont Khouffè et de Wari-Marô, soit environ 250.000 ha, y inclus les forêts classées de Pénésoulou et de Bassila (5.470 et 3.300 ha).

## 6.7 Caractéristiques de la zone d'intervention

Les grandes étendues de forêts naturelles situées dans la région de Bassila ont été convoitées par des populations migrantes provenant de régions écologiquement appauvries. Le taux d'immigration s'est vu s'accroître ces 20 dernières années. Cependant, la densité de population demeure encore faible avec 8 habitants au km<sup>2</sup>. Le très faible réseau de voies et moyens de communication est aussi un facteur limitatif.

Une des caractéristiques importantes de la zone d'intervention est la diversité ethnique due aux nombreuses migrations récentes (30 dernières années), ce qui conduit à des difficultés à propos de la gestion des terres entre autochtones et migrants. Plus de sept ethnies y sont considérées comme « étrangers » ou migrants.

## 6.8 Démarche d'intervention

Dès les premières études techniques, l'homme est pointé du doigt comme étant le principal inducteur des différentes causes de dégradation des ressources forestières. Mais à cette époque on ne ressent pas la nécessité d'approfondir cet aspect. On se contente alors de trouver une solution au travers d'essais purement techniques sur l'installation d'essences autochtones.

Lors de la deuxième phase, à la demande du bailleur de fond, une étude approfondie menée par un agro-sociologue béninois sur les causes de déforestation est réalisée. Des propositions de méthodes d'intervention y sont décrites.

La population paysanne devient alors le groupe cible principal et non uniquement une source de main d'œuvre comme auparavant. Le forestier ne doit plus s'occuper des arbres, mais des personnes.

L'approche proposée vise à inclure la population dès le début des travaux. En associant le point de vue de tous les acteurs influant sur le milieu aux différents niveaux de la stratégie.

Ce processus de concertation conceptuelle se concrétise tout d'abord par des séances d'information sur les objectifs et la stratégie du projet au sein de chaque zone cible puis, par des discussions à travers des ateliers villageois sur la gestion durable des ressources naturelles, après avoir évalué la gestion endogène de l'environnement par un diagnostic participatif.

Ces discussions aboutiront à :

- l'établissement de plans de gestion de terroirs villageois. Ces plans seront établis à la suite des diagnostics participatifs et les ateliers villageois tenus au sein de chaque village. Ils seront établis par les villageois à partir de la carte du terroir et doivent définir les actions à mener pour assurer une gestion durable de l'environnement villageois (agriculture, mise en défens, plantations, etc.),
- des conventions d'aménagement de sites (forêts de collectivités et forêts villageoises). Les sites sont des zones bien délimitées au sein du terroir villageois (galeries forestières, zones de culture, versants et plateaux, forêts claires, etc.). Le projet appuie techniquement et financièrement toute volonté des populations (individus, collectivités ou groupes organisés) à aménager ces sites sous certaines conditions, d'où la notion de conventions. L'appui couvrira des actions rentrant dans le cadre d'un aménagement (parcellaires, plantation, mis en défens, régénération naturelle assistée, mise à feu précoce, exploitation sélective, système agroforestier, assolement, jachère améliorée, etc.)

## **6.9 Domaine d'intervention**

Les domaines d'intervention, au cours de la première partie de cette phase, diffèrent selon les sections.

Au sein de la section « Aménagement et reboisement », les activités consistent à coordonner les travaux d'aménagement de toutes sortes (les inventaires, l'appui à la gestion des plantations privées, etc.) et les tâches liées à la plantation (production des plants, délimitation des surfaces à régénérer, plantations, entretiens, protection contre le feu, etc.)

La section « Etude, recherche et planification » voit plutôt son rôle dans la coordination et réalisation d'études (marché du bois, etc.), le suivi de différentes recherches appliquées (essais de régénération naturelle, de feux de brousse, arborétum, herbier, etc.)

Quant à la section « Auto-promotion », elle devait coordonner l'ensemble des activités du projet dans la mesure où la population locale est devenue « le maître mot du projet ». Cependant, avant que toutes les actions convergent en ce sens,

le projet avait développé des activités allant certes dans le sens de l'objectif mais avec peu de coordination entre elles. L'appui à l'agroforesterie, au maraîchage, à l'apiculture en milieu paysan, aux groupements de femmes et les actions de sensibilisation et de vulgarisation sur la protection de l'environnement à tout type de public, sont les principaux domaines d'action de cette section.

## **6.10 Résultats**

La mise en place de la nouvelle stratégie où la population doit avoir une place importante dans les orientations des actions du projet, n'a pas été sans difficulté, tant au sein de l'équipe même, qu'au niveau des villages.

Beaucoup de temps, s'est écoulé entre la fin des diagnostics et les premiers ateliers villageois, nuisant ainsi à la dynamique espérée. Ceci est dû en grande partie aux importantes divergences de point de vue et d'intérêt des membres de l'équipe sur la définition même de l'approche à employer, et sur les actions que voulaient amorcer les villageois dans la forêt classée.

Certaines actions co-planifiées par les villageois et le projet ont fait l'objet de dissuasion et ont dû être annulées, rendant ainsi la tâche des animateurs beaucoup plus ardue et ont disqualifié l'image du projet face à la population.

D'autre part, lors des multiples interventions dans les villages, des thèmes primordiaux pour la population apparaissaient souvent mais les attributions du projet ne convergent pas forcément avec ces thèmes. L'aspect santé (centre de soins inexistant ou défectueux), l'eau (panne ou absence de pompe), étaient pour les villageois beaucoup plus important à court terme que la protection et la restauration de forêts.

Le projet, mets en rapport les services de développement adéquats et les villages au vu des problèmes posés.

Des ateliers de planification ont pu être finalisés dans la plupart des villages malgré de nombreuses difficultés.

Il faut rappeler ici que l'année 1996 est celle symbolisant l'arrivée à mi parcours du projet. La préparation du « retrait » est par conséquent un point essentiel à aborder. Un projet forestier qui atteint ses objectifs, tant dans les domaines techniques que sur le plan social, en permettant aux populations locales d'enrayer la dégradation massive de leurs ressources forestières et trouver des moyens pour les restaurer, ne sera un projet réussi que si son retrait est bien

préparé. Ceci a été fait avec des étapes bien programmées et progressives en partenariat avec les institutions nationales.

## 7 Quatrième phase

Cette période va de 1998 à 2001.

### 7.1 Objectif et résultats

Objectif global	La gestion rationnelle des ressources forestières contribue à un développement durable.
Objectif du Projet	Les populations de la sous-préfecture de Bassila gèrent les ressources naturelles d'une manière durable.
Résultat 1	Les plans d'aménagement des forêts classées de Pénessoulou et de Bassila sont élaborés et appliqués
Résultat 2	Des forêts naturelles du domaine protégé sont aménagées pour un rendement soutenu
Résultat 3	Les terroirs villageois sont mieux gérés et leur dégradation écologique est freinée
Résultat 4	Les partenaires à la base sont mieux organisés pour une gestion durable des ressources naturelles
Résultat 5	Les filières des produits ligneux et non ligneux sont appuyées pour une valorisation optimale des ressources forestières
Résultat 6	La législation forestière en vigueur est appliquée

## 7.2 Résultats atteints

Résultat 1	Le plan d'aménagement des forêts classées de Pénésoulou est signé et appliqués et celui de Bassila est élaboré.
Résultat 2	39 forêts naturelles du domaine protégé sont aménagées et 20 plans sont disponibles.
Résultat 3	12 des 16 terroirs villageois ont un Plan de Gestion du Terroir et une planification annuelle. L'approche Genre et Développement prend de l'essor. La gestion des feux précoces est maîtrisée.
Résultat 4	47 groupements et structures sont appuyés par le PRRF.
Résultat 5	Les filières anacardier, teck, apiculture, charbon, savon de Karité sont développées.
Résultat 6	La législation forestière en vigueur est appliquée par le Cantonnement forestier intégré au PRRF.

## 8 Cinquième phase

Cette période va de 2001 à juin 2004. La cinquième phase est la phase actuelle et finale.

### 8.1 Objectif et Résultats

Objectif	Les populations de la sous Préfecture de Bassila gèrent les ressources forestières d'une manière durable
Résultat 1	Des méthodes adéquates d'identification et de planification de mesures importantes pour l'aménagement durable des ressources forestières au niveau des villages sont appliquées.
Résultat 2	Les capacités organisationnelles des structures villageoises et des autres organisations, partenaires villageois pour l'exécution des activités planifiées sont renforcées

Résultat 3	Les techniques en production et transformation des principaux produits forestiers sont améliorées
Résultat 4	Le marketing et la commercialisation des produits forestiers sélectionnés sont renforcés.
Résultat 5	La surveillance des forêts où le Projet intervient est assurée.
Résultat 6	La capitalisation des expériences qui ont été un succès au projet et le transfert des compétences aux structures pérennes sont réalisés.

## 8.2 Résultats atteints

Résultat 1	22 villages et 6 Structures villageoises appliquent la planification annuelle avec auto évaluation.
Résultat 2	22 villages, 20 groupements féminins et 6 Structures villageoises appliquent la comptabilité simplifiée.
Résultat 3	Les forêts classées de Pénéssoulou et de Bassila et 21 forêts privées sont aménagées. 22 villages réalisent des plantations privées chaque année. Les filières apiculture, teck, anacardier, charbon et savon sont développées.
Résultat 4	La commercialisation du miel, teck, anacardier, charbon et savon sont développées.
Résultat 5	Le Cantonnement forestier gère les forêts de Bassila.
Résultat 6	Des ouvrages de capitalisation sont rédigés (comptabilité à partie double simplifiée, planification, auto évaluation, anacardiculture, Feux, teckiculture, animation, aménagement forestier et intégration de l'arbre dans le paysage béninois) et les activités du PRRF sont en cours d'être transférées.

### **8.3 Personnel actuel**

- un Directeur
- un Conseiller Technique Principal, contractuel GFA
- un Chef cantonnement
- quatre chefs postes forestiers ;
- un responsable suivi évaluation, contractuel GFA
- un assistant au responsable suivi évaluation, contractuel GFA
- un responsable administration et finance, contractuel GFA
- un responsable organisation paysanne, contractuel GFA
- une assistante au responsable organisation paysanne, contractuel GFA
- un responsable production marketing, contractuel GFA
- deux secrétaires, contractuelles GFA
- un magasinier, contractuel GFA
- un comptable, contractuel GFA
- une caissière, contractuelle GFA
- 4 chauffeurs, contractuel GFA
- 4 gardiens, contractuel GFA
- 12 animateurs, contractuel GFA
- un cartographe, contractuel GFA
- deux assistants techniques, Service du Développement Allemand (DED).

## **Conclusion**

Le PRRF est passé d'un projet en régie de plantation et aménagements de forêts d'Etat (1988 à 1996) à un projet de foresterie participative communautaire (1996 à 2004).

Il est innovateur dans le cadre de l'aménagement de forêts classées de l'Etat réellement gérées par les populations soutenues dans leurs démarches d'auto promotion.

L'aménagement des forêts privées de collectivités ou villageoises est une innovation reconnue et promue au niveau national.

L'appui aux filières apiculture, anacarde (noix de cajou) et teck se sont révélés d'excellents choix.

Les stratégies qui ont soutenu l'approche « Genre », la capitalisation et le transfert des acquis ont atteint un niveau d'organisation et de résultats encore inégaux.

On regrette de n'avoir pu atteindre l'approche systémique intégrale et la réalisation des travaux par contrat signés avec des prestataires de services du fait de la structure administrative et budgétaire mise en place.

## **Bibliographie**

- FILLION L. (1993-1996) « Rapport de fin de contrat » Editions : Projet de Restauration des Ressources Forestières (République du Bénin).
- Mission Forestière Allemande (1993) « Synthèse de l'enquête rapide sur l'Axe Kodowari-Diépani » (1991)
- GUIDIBI M. (1997-1998) « Atelier de re-planification du plan d'opération » Edition :
- HOUNGNON P., KAKPO M. C., CLECH A., DJODJOUWIN L. (1991) "Rapport de la mission effectuée à Tchétou ». Edition :
- Projet de Restauration des Ressources Forestières (1996) « Le Plan Directeur de la Zone d'Intervention du Projet ». Edition
- Projet de Restauration des Ressources Forestières (1995) « Rapport d'Auto Evaluation des activités 1994 »
- BETE S., HOUNGNON P., METRAL J. (1993) Démarrage de la phase pilote du projet : Rapport de mission » Edition
- SIDI L. (1995) Evaluation des réalisations de 1995 (Bilan d'exécution du planning 1995).